

Déclaration de décès

Lors du décès d'un proche, certaines démarches doivent être effectuées rapidement comme la déclaration de décès où certains documents peuvent être nécessaires par exemple un certificat d'hérédité ou une déclaration de dispersion de cendres.

Pièces à fournir



- Le livret de famille ;
- Un certificat de constatation du décès délivré par le médecin

Délai



La déclaration de décès est obligatoire dans un délai de 24 heures. Elle peut être faite par toute personne qui dispose de suffisamment d'éléments d'informations sur le ou la défunt(e).

Cimetière



Pour obtenir des renseignements sur les tarifs des concessions, les emplacements, les déclarations de travaux, renouveler les concessions...il suffit de s'adresser au service administratif de la mairie